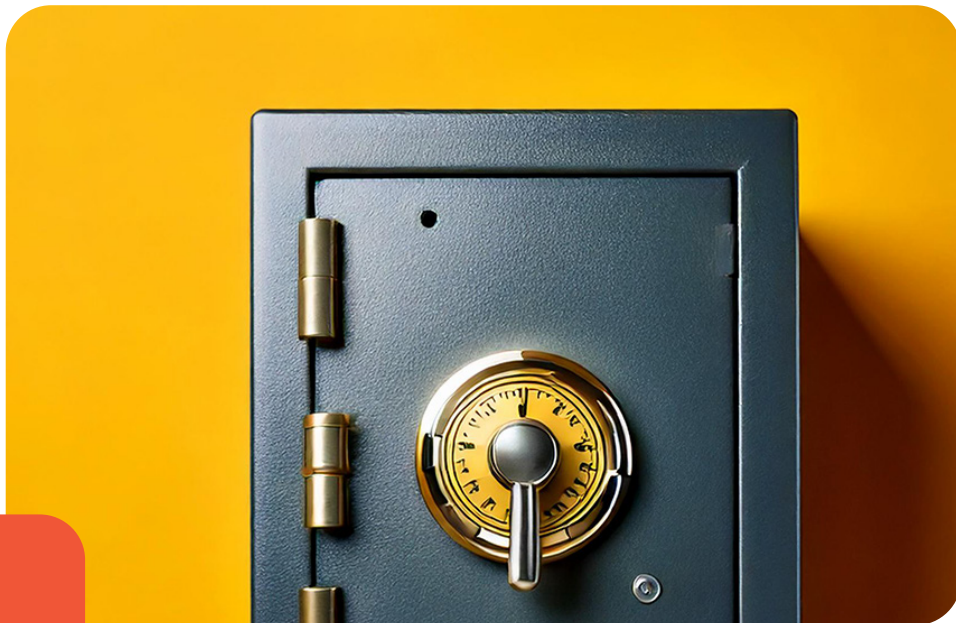




Le coffre-fort numérique pour **protéger** et **archiver** vos documents RH

La distribution des bulletins de salaires se fait encore trop souvent par mail ; pourtant cette pratique n'est ni conforme, ni sécurisée et peut donc entraîner des sanctions pénales pour les entreprises.

Silae vous offre une seule solution de dématérialisation pour :

1. **Dématérialiser et archiver**, dans un coffre-fort employeur, les bulletins de paie.
2. **Distribuer en toute sécurité les bulletins de paie** auprès des salariés grâce à un coffre-fort numérique personnel, certifié, gratuit et disponible à vie.

Bien choisir votre coffre-fort numérique :

Pour être conforme, votre coffre-fort doit répondre aux critères suivants :

- ⌘ un archivage électronique à vocation probatoire
- ⌘ traçabilité des opérations réalisées, disponibles et accessibles pour l'utilisateur
- ⌘ un accès utilisateur dans le temps exclusif et sécurisé
- ⌘ la possibilité de récupérer les documents et les données stockées au sein du coffre

Le coffre-fort Silae répond à tous ces critères.

Nos clients témoignent

"C'est très clairement l'outil qui nous permet de sécuriser nos pratiques, gagner du temps de traitement [...] nous n'envoyons plus les bulletins de paie par e-mail, ils sont accessibles directement sur la plateforme pour nos clients."

Sébastien François,
Directeur BU Paie & RH au sein du cabinet HLP



Pourquoi adopter notre solution de **dématérialisation** ?



Un coffre-fort conforme au RGPD et aux multiples certifications

Un coffre-fort numérique conforme au RGPD et aux multiples certifications. Notre coffre-fort bénéficie des certifications suivantes : Certification NF 203 CCFN (Coffre-fort numérique), Certification NF 461 SAE (Archivage électronique) et agrément SIAF des Archives de France. Ces certifications permettent notamment de répondre aux exigences réglementaires du code du travail de remise et d'archivage des bulletins de paie ou encore à l'archivage de tous les originaux électroniques (Code Civil).



Vocation probatoire

Notre solution d'archivage électronique garantit la valeur probatoire de tous les documents numériques déposés dans le coffre-fort.



Publipostage des bulletins de paie

Publipostez manuellement ou automatiquement les bulletins de paie. En cas de refus de dématérialisation, vous pouvez gérer, via notre interface, l'envoi automatique des fiches de paie par la poste.



Espace de stockage personnel

Les salariés disposent d'un espace gratuit de 10 Go pour conserver et consulter leurs documents personnels déposés par leurs soins, ou remis par leur employeur ou récupérés par les nombreux collecteurs. L'authentification est facilitée grâce à France Connect.

Les atouts du coffre-fort Silae



Moins d'impressions, plus de temps pour des tâches à valeur ajoutée

Dites adieu aux impressions papier et optimisez votre temps de distribution des bulletins de paie.



Une solution toujours conforme avec la loi et vos besoins

Nos experts sont en veille constante pour adapter nos produits au regard des évolutions réglementaires et normatives, ainsi que de vos retours.



La sécurité et l'archivage de vos données en France

Nous sommes conscients que le traitement et le stockage de vos données sont un sujet sensible. C'est pourquoi vos données sont archivées sur nos serveurs en France.

Envie d'en savoir plus ?

Nos équipes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous faire une démonstration de notre produit. Pour prendre contact avec eux, écrivez à information@silae.fr

À propos de Silae

Nous imaginons et concevons des solutions innovantes pour améliorer le quotidien de nos clients. Des outils intuitifs et puissants pour simplifier la gestion de la paie, des RH et sécuriser, dématérialiser vos documents.



Éditeur n°1

de la paie en France



950 000

entreprises utilisatrices



7,5 millions

de bulletins de paie par mois